



CH-3003 Berne, OFSP

Association des responsables de  
laboratoire de la suisse romande  
p.A. Patrick Locatelli  
rue du Point-du-Jour 11  
2300 La Chaux-de-Fonds

Référence du document:  
Votre référence:  
Notre référence: RLI/San/PIN  
Liebefeld, le 21 janvier 2009

Monsieur,

Monsieur le directeur de l'OFSP Thomas Zeltner a bien reçu votre courrier du 15 décembre 2008 et vous en remercie. Il nous a chargés d'y répondre en tant qu'office compétent. Vous vous montrez préoccupé par l'avenir des soins de base et redoutez que l'existence du médecin de premier recours soit menacée par la révision de la liste des analyses. Notre position à ce sujet est la suivante :

Le volumineux courrier qui m'a été adressé au sujet de la révision prévue de la liste des analyses témoigne des préoccupations et des inquiétudes des milieux professionnels concernés. Notons que la liste des analyses en vigueur reflète la situation qui prédominait au début des années 90. L'évolution technique et l'automatisation de la médecine de laboratoire contribuent à optimiser l'efficacité, mais les tarifs ne correspondent plus, dans de nombreux cas, aux coûts effectifs. La révision vise à mettre en œuvre les exigences légales – efficacité, adéquation et économie des prestations – et à fixer le tarif selon les critères de l'économie d'entreprise. La nouvelle tarification équilibrée et transparente des prestations de la liste des analyses devrait contribuer à éliminer les actuelles distorsions qui règnent entre les analyses de base, aux prix exagérément élevés, et les analyses plus spécialisées, probablement sous-évaluées. La structure tarifaire doit être adaptée aux nouvelles conditions des laboratoires. L'objectif de la révision est la création d'une nouvelle liste des analyses assortie d'un tarif basé sur un calcul économique et un aménagement adéquat. Ainsi, des soins efficaces impliquant des analyses de qualité pourront également être garantis à l'avenir.

L'OFSP est en passe de clore les travaux pour la révision, en prenant en considération les prises de positions qu'il a reçues. Je statuerai sur la présente révision dès que les travaux seront terminés.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Responsable de l'Unité de direction Assurance maladie et accidents

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peter Indra', written over the printed name.

Peter Indra

Vice-directeur

Membre de la direction